

Licence professionnelle Développement de projet de territoires, parcours Agir Pour la Transition Ecologique (APTE)

Enjeux : La formation autour des métiers en lien avec la transition écologique cherche à répondre aux besoins croissants des collectivités territoriales et des entreprises dans la mise en œuvre de pratiques locales visant à la fois la lutte et l'adaptation au réchauffement climatique, la préservation de l'environnement, l'équité sociale et l'efficacité économique. Il s'agit d'une formation pluridisciplinaire.

Spécificités : La Licence professionnelle Développement de projets de territoires, « Agent de développement durable » (qui devient Agir Pour La Transition Ecologique à la rentrée 2024) a été très favorablement évaluée en 2015-2016 par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES). Les points forts reconnus portent sur la réponse à un besoin sociétal en développement, sur une très forte ouverture sur le monde professionnel et une équipe pédagogique plurielle et efficace.

La formation est destinée, par ses enseignements et son organisation, à former des techniciens aptes à intégrer rapidement le marché du travail et à répondre aux besoins croissants et aux enjeux actuels de la transition écologique dans les collectivités territoriales comme dans les entreprises ou associations. C'est une formation pluridisciplinaire (géographie, aménagement, environnement, droit, économie, gestion de projet...) construite en étroite collaboration avec les professionnels (qui assurent 55 % des enseignements).

C'est la seule formation de ce type (approche transversale et opérationnelle de la transition écologique) dans l'environnement régional.

Licence professionnelle Développement de projet de territoires, parcours Agir Pour la Transition Ecologique (APTE)

Programme détaillé

	Disciplines du référentiel du diplôme ou du titre / modules d'enseignement (ECTS) (*)	Type d'évaluation (Evaluation continue/examen terminal/rapport/soutenance)	Volume horaire	ECTS
Enseignements généraux ou transversaux à toutes les disciplines	UE 50 – Qu'est-ce qu'un territoire ?	Evaluation continue (2 notes minimums)	24	3
	UE 51 – Etudier les territoires	Evaluation continue (2 notes minimums)	24	3
	UE 52 – La Transition écologique : de quoi parle-t-on ?	Examen terminal 2h	24	3
	UE 53 – La Transition écologique dans les projets de territoire (démarche et acteurs)	Un exercice type dossier à rendre (maison)	24	3
	UE 54 – Territoires et changement climatique	Exercice terminal 2h	24	3
	UE 55 – La Transition écologique à l'épreuve du terrain	Un exercice type dossier à rendre (maison)	24	3
	UE 56 – Initiation au droit de l'aménagement et de l'environnement	Examen terminal 2h	24	3
	UE 57 – Urbanisme et documents d'aménagement	Evaluation continue (2 notes minimums)	24	3
	UE 58 – mobilités durables	Un exercice type dossier à rendre (maison)	24	3
	UE 59 – Enquêter et connaître les principaux outils cartographiques	Evaluation continue : exercices informatiques (utilisation des logiciels et analyse des résultats, travail sur enquête)	24	3
	UE 60 – Cours 1 : Conduite de démarche RSE Cours 2 : L'alimentation durable	Examen terminal 2h	24	3
	UE 61 – Economie sociale et solidaire	Un exercice type dossier à rendre (maison)	24	3
	UE 62 – Communication, Accompagnement et langues Cours 1 : Animation de projets et communication Cours 2 : Langues et accompagnement à l'emploi	Examen terminal - Oral	24	3
	Sous total			336

Licence professionnelle Développement de projet de territoires, parcours Agir Pour la Transition Ecologique (APTE)

Enseignements professionnels ou spécifiques	UE 63 – Projet « individuel » tuteuré	Un oral adossé à un diaporama power-point	75 (modulable en fonction de la durée de l'alternance)	9
	UE 64 – Période en entreprise	Rapport écrit + soutenance	12 semaines minimum	12
Total annuel			411h	60 ects

Évaluation – S6 UE 63 64 (projet tuteuré)

Projet personnel et professionnel

Le projet personnel et professionnel, en lieu et place du projet tuteuré pour les formations initiales, sera élaboré sous la forme d'une première présentation en fin de semestre 6 sous forme d'un oral adossé à un diaporama power-point, puis d'un rapport écrit (d'environ 20 pages) présenté en soutenance à la fin de la période d'alternance.

Dans le détail, il comprendra :

- A la fin du S6 : Un **retour d'expérience liée à l'apprentissage**, aux missions et au « métier » mis en œuvre ; ce retour d'expérience doit reposer sur des observations et des entretiens avec les membres de la structure d'accueil et avec ses partenaires professionnels et territoriaux ; un schéma ou autre représentation de l'écosystème professionnel dans lequel l'étudiant a travaillé peut-être présenter.
- A la fin du contrat d'alternance : Une présentation de son **projet professionnel** avec des choix et/ou priorités en fonction de la formation, des compétences, des expériences professionnelles (en particulier dans le cadre de l'alternance) et des dynamiques actuelles des domaines où il se projette (ex. mobilités, urbanisme, ESS, alimentation, etc.), en tous cas ce qu'il/elle en a compris, mais aussi des contraintes de ce métier.

Code RNCP : 30059

Date de début et de fin de formation : du 09/09/2024 au 09/09/2025

Nombre d'heures de formation en centre : 411 heures

Modalités d'enseignement : Cours en présentiel

Lieu de formation : Université Clermont Auvergne – UFR Lettres, Cultures et Sciences Humaines – 29 boulevard Gergovia – 63000 CLERMONT-FERRAND

Accessibilité PMR : La salle 222 dans laquelle se déroule les cours est située au 2^e étage accessible par un ascenseur homologué PMR

Capacité d'accueil : 20

Effectif visé en apprentissage : entre 3 et 6 apprenti.e.s